

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis plusieurs mois, il ne fait pas bon se promener aux bords de la passerelle qui relie la rue Stoppelaere au « Westland ».

Des personnes sans domicile fixe s'y sont établies et importunent les personnes à l'arrêt du bus. Leur campement génère une crasse indescriptible : on y trouve entre autres des draps, des canettes, des matelas, des sacs poubelles. L'endroit est également envahi par les rats.

Mes questions sont les suivantes :

- Comment le Collège va-t-il procéder afin d'offrir à ces personnes d'autres solutions que le dessous d'une passerelle pour séjourner ?
- Comment et quand va-t-on procéder au nettoyage de cet endroit ? Ne serait-il pas opportun de placer une caméra à cet endroit puisqu'il s'agit d'un dépotoir à ciel ouvert?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Cet endroit est effectivement connu, car il a déjà été malheureusement plusieurs fois utilisé comme abri pour des gens marginalisés.

Malgré diverses propositions du service « Prévention », ces personnes ne souhaitent pas d'aide sociale, et semblent préférer rester dans leur situation. Nous ne pouvons cependant pas tolérer qu'ils provoquent des nuisances telles que nous les avons toutes et tous perçues depuis quelques semaines.

Les personnes ont depuis été délogées la semaine dernière, et l'endroit a été nettoyé. S'il y a des rats, la demande sera faite au service « Hygiène » de dératiser. Nous cherchons aussi une solution qui évite structurellement que d'autres campements s'y installent, en rendant impossible leur installation.

Cette parcelle nécessite un partage des responsabilités d'entretien, ce qui sera clarifié dans les prochains jours. En effet, le Westland possède la passerelle, la Commune est propriétaire de la parcelle et la Région à qui échoit l'entretien de la voirie qu'enjambe la passerelle. L'improvisation règne actuellement, ce pourquoi le Collège souhaite clarifier les responsabilités de chacun. Les responsabilités de l'entretien de la passerelle, des escaliers, et des alentours seront prochainement clarifiées pour éviter tout quiproquo et ainsi tendre vers un entretien optimal de cette structure.

F. CARLIER répond, qu'entretiens, il y a déjà de nouveau une tente et des matelas sur la passerelle. Elle dispose d'une photo prise hier après-midi.